COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN



Collection

IndianOcéaniques

Madagascar

Collection

IndianOcéaniques

numéro consacré à Madagascar

© Commission de l'océan Indien, mars 2016

Table des matières

Message du Secrétaire général de la COI..... 04

Sortie de crise : une action de proximité..... 05

Grenier de l'Indianocéanie..... 08

Sécurité maritime..... 10

Alliance Vanille..... 11

Infrastructures..... 12

Entrepreneuriat jeune..... 13

Veille sanitaire..... 14

SmartFish..... 16

ISLANDS..... 18

Biodiversité..... 19

ENERGIES..... 21

Gestion durable des zones côtières..... 22

Présentation des projets cités..... 24

Dépenses de la COI à Madagascar en 2015..... 26

Message du Secrétaire général de la COI

Madagascar, moteur du développement de l'Indianocéanie

Notre solidarité îlienne qui anime la coopération autour de la Commission de l'océan Indien (COI) repose sur nos généalogies imbriquées et nos histoires entremêlées. Dans cet édifice culturel, Madagascar occupe une place singulière, tant son héritage irrigue chacun de nos pays.

C'est donc tout naturellement que la COI s'est engagée sur le terrain dès le début de la crise politique de 2009. Preuve de cette proximité indéfectible, la COI est l'une des seules organisations internationales à ne pas avoir sanctionné Madagascar durant cette période troublée et à l'avoir accompagné tout au long du processus de sortie de crise.

Notre action envers la Grande Ile ne s'est pour autant pas arrêtée avec le retour de la stabilité politique. En effet, la COI continue d'agir en faveur de la consolidation des institutions démocratiques, notamment avec le concours des parlementaires de nos pays.

Nos ambitions pour Madagascar sont connues : nous la rêvons « grenier de l'Indianocéanie » au service de notre souveraineté alimentaire. La COI n'a d'ailleurs pas attendu la fin de la crise pour organiser, en mars 2013 à Mahajanga, une conférence sur la sécurité alimentaire régionale.
La sécurité maritime fait elle aussi partie de nos préoccupations. Le programme MASE porté par la COI œuvre en ce sens. Madagascar est étroitement impliquée dans sa mise en œuvre, notamment par la création d'un Centre régional de fusion de l'information maritime à Antananarivo.

Le développement de la Grande Ile serait aussi limité sans sa jeunesse créative et entreprenante. En témoignent les lauréats primés aux deux éditions du concours régional Ambition Jeune.

Les espoirs que l'Indianocéanie place dans Madagascar sont à la hauteur de ses nombreux atouts pour devenir le moteur de la région.

Jean Claude de l'Estrac

Sortie de crise : une action de proximité

Dès le début de la crise politique malgache en 2009, la Commission de l'océan Indien (COI) a participé activement aux réunions de médiation organisées par la communauté internationale. L'action de la COI s'est inscrite dans une dynamique de diplomatie multilatérale, conçue et mise en œuvre avec les autres partenaires régionaux et internationaux. De plus, sa connaissance particulière de Madagascar et de sa culture politique a permis à la COI de contribuer à l'émergence d'une solution réaliste, adaptée au terrain et privilégiant le recours au droit et aux institutions malgaches.

L'élan de solidarité de la COI envers Madagascar, qui n'a pas relevé le pays de ses instances, s'est poursuivi à travers les Conseils des ministres de 2010, 2011 et 2012, qui ont donné mandat au Secrétariat général « d'apporter le soutien de l'organisation au processus de sortie de cette crise et de se joindre aux facilitateurs internationaux du processus électoral en cours ».

Le 17 septembre 2011 la médiation de la SADC – mandatée par l'Union africaine – et le travail diplomatique mené en parallèle depuis 2009 par les présidents successifs du Conseil de la COI ainsi que par son Secrétaire général aboutissent à la signature de la Feuille de route ayant pour objectif de conduire Madagascar à la tenue d'élections présidentielle et législative au printemps 2013 avec l'appui de la communauté internationale.

En marge de la négociation de la SADC et à l'initiative du président seychellois et du Secrétaire général de la COI, un cycle de négociation séparée avec MM. Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana se tient les 24 et 25 juillet 2012, à Desroches, aux Seychelles. La formule dite du « ni, ni » - la non-participation des deux principaux protagonistes de la crise aux élections présidentielles – leur est présentée. Un second round de discussions se déroule à Mahé du 8 au 10 août 2012.

Les 4 et 5 février 2013, la participation du Secrétaire général de la COI au conclave organisé par la Commission électorale nationale indépendante de la Transition (CENI-T) débouche sur l'acceptation unanime d'un calendrier électoral et l'entérinement du « ni, ni ».



Le Secrétaire général de la COI à l'investiture du président Hery Rajaonarimampianina

Au mois de mars 2013, la COI signe une convention de financement COI-PNUD du projet d'Appui au Cycle électoral à Madagascar (PACEM) pour un montant d'un million de dollars provenant des dons de la France, de Maurice, des Comores, des Seychelles et de l'Australie. Dans la foulée, la COI installe, dans la capitale malgache, un Bureau de liaison dirigé par le diplomate Claude Morel détaché par le gouvernement des Seychelles.

Le 3 mai 2013, la Cour électorale spéciale (CES) valide quarante-neuf dossiers de candidature à l'élection présidentielle, dont trois ne respectent pas le principe du « ni, ni ». C'est un nouveau blocage. Lors de la 7ème réunion du Groupe international de contact sur Madagascar (GIC-M) qui se tient à Addis-Abeba le 26 juin 2013, le Secrétaire général de la COI propose de redonner du crédit à la CES en la rénovant pour qu'elle retrouve son rôle juridique et son impartialité. Il suggère aussi que la prochaine réunion du GIC-M se tienne dans la capitale malgache. Du 10 au 13 juillet 2013, se déroule à Antananarivo la restitution des

conclusions du 7ème GIC-M. A son issue, un plan détaillé en sept points est adopté et prévoit notamment la recomposition de la CES et la révision par celle-ci, avant le 19 août 2013, de la liste des candidats et une application de sanctions ciblées en cas de non-respect de ce plan à la date butoir. La restructuration est acceptée par la Haute autorité de la transition.

Suite à ce déblocage de la situation, la CENIT, soutenu par le PNUD, décide de la refonte du calendrier électoral et fixe la date des prochaines élections présidentielles au 25 octobre 2013, pour un éventuel second tour couplé avec les législatives, le 20 décembre 2013. Le processus électoral malgache reprend son cours. La COI envoie des observateurs aux deux tours du scrutin qui est jugé « rigoureux et conformes aux normes internationales ». Le candidat Hery Rajaonarimampianina est élu président de la République Malagasy.

Grenier de l'Indianocéanie

La COI a organisé, les 19 et 20 février 2015, à Antananarivo, une conférence internationale des bailleurs et partenaires techniques sur la sécurité alimentaire à Madagascar et dans l'Indianocéanie. Cette conférence a mis en exergue les attentes des Etats de la COI et du secteur privé vis-à-vis de la question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En parallèle, la COI a négocié un montant de 18 millions € en provenance du 11ème Fonds européen de développement (FED) pour appuyer la mise en œuvre d'un programme sur la sécurité alimentaire régionale couvrant tous les pays membres et particulièrement Madagascar qui dispose d'un potentiel de production et d'exportation considérable. La FAO a manifesté sa volonté d'accompagner activement la COI en vue de la mise en œuvre d'un Programme Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (COI- PRESAN).

Le programme COI-PRESAN a été présenté par le Secrétaire général de la COI et le représentant régional de la FAO aux Secrétaires généraux des ministères de l'Agriculture les 11 et 12 janvier 2016 à Antananarivo. La finalité du projet est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Indianocéanie par l'accroissement de la production et de la productivité agricoles, par la relance de la croissance du commerce intra régional, par la modernisation des infrastructures, notamment portuaires, et par une meilleure insertion des communautés paysannes aboutissant aussi à une réduction de la pauvreté. Il s'agit de refaire de Madagascar le « grenier de l'Indianocéanie » au service des Etats membres et de leur souveraineté alimentaire.

Pour la mise en œuvre de COI-PRESAN, la COI installera à Antananarivo une Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-URSAN), qui aura pour mandat de :

- établir un contact aussi fluide que possible entre la communauté des bailleurs, les experts techniques, le gouvernement et l'administration malgaches, les organisations agricoles et le secteur privé régional en vue de faire circuler l'information en
- réseau ;
 proposer, orienter et coordonner l'action des bailleurs autour du
- PRESAN ;
 mettre en œuvre les différentes facilités du PRESAN.



Madagascar a le potentiel de répondre largement aux besoins alimentaires de l'Indianocéanie. © Mathilde Jégoux

Sécurité maritime

La piraterie a brusquement ressurgi dans l'océan Indien au milieu des années 2000. La déliquescence de l'Etat somalien a nourrit des trafics criminels qui ont impacté le commerce maritime marchand transitant dans l'océan Indien occidental et, de fait, les économies de l'Indianocéanie. Selon la Banque mondiale, la piraterie somalienne aurait coûté 19 millions de dollars à l'économie malgache.

Pour faire face à l'insécurité maritime, les Etats et organisations régionales de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien, avec le soutien de l'Union européenne, se sont dotés d'une stratégie et d'un plan de lutte contre ce fléau. Cette stratégie adoptée en 2010 a donné la base à un ambitieux programme de sécurité maritime (MASE) financé par l'Union européenne et mis en œuvre conjointement par les organisations régionales de l'AfOA-OI. La COI est responsable de la mise en œuvre des résultats 4 et 5 du programme qui visent, d'une part, la mise en place d'un système régional d'échange d'information, et d'autre part, un mécanisme de coordination de l'Action de l'Etat en mer.

Pour ce faire la COI a installé aux Seychelles, en 2012, une Unité anti-piraterie à laquelle participe directement Madagascar par la mise à disposition d'un expert en piraterie.

Madagascar a également été choisi par les pays membres de la COI pour accueillir un centre régional de fusion de l'information maritime.

A travers le programme MASE, les autorités compétentes de Madagascar sont mises en réseau avec leurs homologues de l'AfOA-OI et les garde-côtes sont formés aux meilleures techniques de lutte contre la piraterie et les autres trafics criminels. A travers le programme MASE, la COI participe également au renforcement des capacités matérielles de ses pays membres.

Alliance Vanille

La COI est parvenue à convaincre les compagnies aériennes régionales de coopérer. L'installation d'un comité des compagnies aériennes lors de la réunion ministérielle de la COI sur le transport aérien et le tourisme a débouché sur des résultats rapides, concrets et positifs. En effet, après trois réunions du comité stratégique, l'idée de lancer une « Alliance Vanille » regroupant les transporteurs de la région, dont Air Madagascar, s'est imposée.

Le 21 septembre 2015, l'Alliance Vanille a été officiellement lancée au palais présidentiel sous l'égide de la COI et le haut-patronage du président de la République malgache.



L'Alliance Vanille qui regroupe les transporteurs aériens de l'Indianocéanie a pris son envol le 21 septembre grâce au plaidoyer de la COI. L'accord a été signé à Madagascar, le 21 septembre 2015, sous le haut-patronage du président malgache.

Les compagnies aériennes poursuivent le travail : dès l'année 2016, des actions concrètes et concertées seront mises en œuvre.

Cette action de plaidoyer de la COI en matière de connectivité aérienne a bénéficié du soutien de l'Union européenne.

Infrastructures

Une première liste de projets d'infrastructures à dimension régionale, soumis à travers la COI, a déjà été arrêtée pour co-financement éventuel du 11e FED. Parmi les projets retenus, on compte la réhabilitation de deux routes de désenclavement des régions agricoles vers les ports de Diego Suarez au nord et de Fort-Dauphin au sud de Madagascar.

Pour rappel, 600 millions d'euros sont alloués à l'enveloppe infrastructures du 11e FED pour la région de l'Afrique orientale et australe et Indianocéanie. Les financements européens constituent un levier pour mobiliser les fonds nécessaires au développement des infrastructures auprès des Etats, des institutions publiques, du secteur privé, des banques ou des partenaires au développement.

Entrepreneuriat jeune



Hanta Tiana Rajaonarisoa (à gauche) et Gaëtan Rakotomanana (à droite) ont été primés lors de la deuxième édition du concours régional Ambition Jeune qui s'est tenu à La Réunion en avril 2015.

La COI, avec le concours de l'Union européenne, soutient l'Association Synergie Jeunes qui regroupe de jeunes entrepreneurs de l'Indianocéanie. Dans ce cadre, la COI est un partenaire privilégié du rendez-vous annuel « Ambition Jeune » dont la dernière édition s'est tenue à La Réunion en avril 2015. Deux jeunes Malgaches, l'un dans la catégorie « porteur de projet » et l'autre dans la catégorie « meilleure entreprise », ont été primés lors du concours. Ils succèdent à deux autres Malgaches qui avaient également été sacrées à Maurice en 2014.

En amont du forum régional Ambition Jeune, les antennes nationales de Synergie Jeune organisent ateliers et concours nationaux. L'antenne malgache, particulièrement active, participe pleinement à ces activités et noue des partenariats fructueux avec d'autres structures de promotion de l'entrepreneuriat à Madagascar.

Veille sanitaire

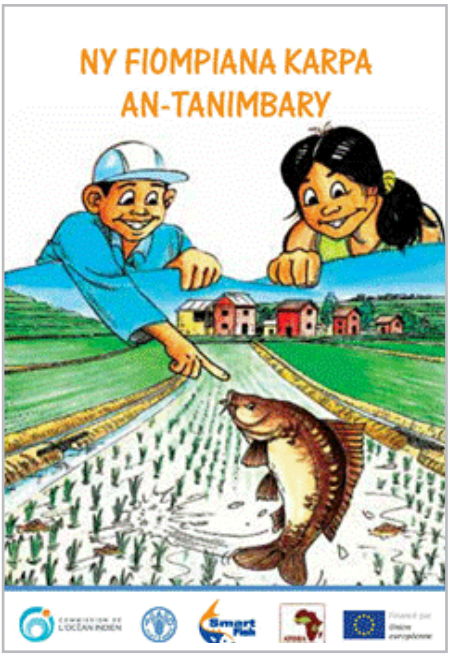
Le projet Veille sanitaire de la COI met en réseau les services de surveillance épidémiologique, renforce les capacités de riposte des pays membres face aux risques sanitaires et contribue à l'amélioration des moyens matériels et humains des services compétents. A Madagascar, le projet Veille sanitaire, qui a pris la suite du projet Réseau de surveillance et d'investigation épidémiologique (RSIE), a enregistré les résultats suivants pour l'année 2015 :

- 8 épidémiologistes de terrain diplômés.
- 5 épidémiologistes en formation. Le coût moyen de formation d'un épidémiologiste sur deux années est estimé à 90 000 €.
- Appui à la Direction de la veille sanitaire et de la surveillance épidémiologique du ministère de la Santé :
 - Prise en charge des coûts de communication (téléphone et Internet) ;
 - Moyens de déplacement : réparation de deux véhicules ;
 - Renforcement des capacités linguistiques anglaises.
- Appui technique et financier pour la supervision des points focaux de la surveillance intégrée des maladies et riposte dans la région de Menabe (décembre 2015).
- Appui technique et financier dans les investigations d'épidémies, notamment à Ankililoaka en juin 2015 suite à des décès inexpliqués d'enfants.
- Opérationnalisation du service de bactériologie du CHU de Bafelatanana en collaboration avec la Fondation Mérieux :
 - Réhabilitation des locaux ;
 - Approvisionnement en réactifs.
- Formation d'un biologiste à l'épidémiologie de terrain.
- Appui à la surveillance sentinelle (santé animale) :
 - Dotation de smartphones, abonnements de télécommunication ;
 - Prise en charge du carburant ;
 - Edition de bulletins ;
 - Formations de personnels de terrain.
- Mobilisation face au risque Zika.
- Lancement programmé du projet e-health dans le district de Manakara (formations sanitaires, dons de matériels de communication adaptés aux zones enclavées).



Surveillance sanitaire sur le terrain à Madagascar. L'unité de veille sanitaire de la COI est très présente dans la Grande Ile auprès des autorités sanitaires et des instituts qu'elle met en réseau avec leurs pairs de la région pour une veille coordonnée.

Rizipisciculture



Appui au programme de sensibilisation à la rizipisciculture de l'ONG APDRA Pisciculture paysanne :

- Sensibilisation et formation de 5000 élèves dans trois régions (Vakinankaratra, Haute Matsiatra et Itasy) ;
- Deuxième phase qui mobilisera 88 écoles rurales, 280 professeurs et 12 000 étudiants.

Intérêt de la rizipisciculture : l'intégration et la complémentarité riz–poisson permet d'optimiser les ressources (terre, eau dans des rizières existantes) et les installations disponibles, d'augmenter les rendements en 30% et de produire des protéines de poissons, avec un rendement moyen de 205 kg/hectare et ce, sans exercer de pression supplémentaire sur l'environnement.

Filière du crabe de mangrove à Madagascar

Objectif : diminuer d'un tiers le taux de mortalité des crabes capturés avant la fin de l'année 2015. La campagne conduite par SmartFish, en collaboration avec le ministère malgache des Ressources halieutiques et de la pêche (MRHP), les acteurs de la filière et l'ONG FANOITRA, a eu l'effet escompté. Les dernières enquêtes de terrain ont montré que les taux de pertes post-capture s'élèvent désormais à 17,5% fin 2015. A titre de comparaison, le taux cumulé de mortalité des crabes capturés (du transport à la commercialisation en passant par le stockage), se situait, en moyenne et au niveau national en 2012-2013, autour de 32%, et pouvait monter jusqu'à 40 – 50% durant la saison des pluies.

En parallèle, le programme SmartFish a facilité la réhabilitation des marchés où les crabes sont vendus, afin d'améliorer les conditions de vente des crabes de mangroves et, in fine, les revenus des opérateurs. istantes) et les installations disponibles, d'augmenter les rendements en riz de 10% à 30% et de produire des protéines de poissons, avec un rendement moyen de 205 kg/hectare et ce, sans exercer de pression supplémentaire sur l'environnement.



COI-SmartFish appuie la filière crabe pour réduire les pertes et améliorer les revenus des opérateurs.

Plan régional de surveillance des pêches

Madagascar s'est activement engagé dans le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP), comme en témoigne la mise à disposition de l'Atsantsa pour des missions conjointe de surveillance. De même, un inspecteur des pêches de la Grande Ile participe aux missions de surveillance. Les autorités malgaches compétentes disposent aussi des informations partagées sur la situation des navires dans l'Indianocéanie au travers du VMS régional installé par la COI.

En 2015, le PRSP c'est :

- 3 missions de surveillance conjointe
- 60 jours en mer
- 24 inspections
- 30 infractions constatées.

ISLANDS

Activités	Réalisations
Programme ISLANDS pour la protection financière contre les risques de catastrophe	▪ **Profil de risques** du pays défini ▪ **1 378 cartes de données** développées, sur des catastrophes qui ont eu lieu entre 1980 et 2013 ▪ **5 outils** pour une meilleure évaluation et profilage des risques mis à disposition du pays ▪ **Une quarantaine de personnes formées** pour une meilleure identification des risques et une meilleure protection financière contre les risques de catastrophes
Adaptation au changement climatique	▪ **Adhésion de Madagascar** au Défi Côtier de l'océan Indien occidental
Financement et négociation sur le climat	▪ Renforcement des capacités de négociation des **représentants de Madagascar en vue de la COP 21**
Inspired Generations (IG)	▪ **3 comités locaux** mis en place pour le développement durable ▪ **6 projets locaux** développés et certifiés IG
Eco-Schools	▪ Le **comité national** Eco-School mis en place ▪ **4 écoles pilotes**
Ecolab	▪ **15 personnes** formées pour devenir formateur en matière de recyclage et d'activités génératrices de revenus
Education	▪ Plus de **2400 enfants et jeunes** sensibilisés sur des thèmes relatifs au développement durable

Biodiversité

- Un plan d'action de lutte contre les espèces marines envahissantes, décliné aux échelles nationale et régionale. Participation d'une délégation représentant quatre institutions.
- Préparation de termes de référence pour une formation de formateurs en matière de cadre légal et de gouvernance environnementale pour les aires marines protégées : activité en cours de préparation avec l'Université d'Antananarivo. Les activités débuteront au premier semestre 2016.
- Atelier national sur la stratégie WIOMER (15 juillet 2015, Antananarivo) : identification des priorités, établissement d'un plan d'action pour Madagascar et intégration de certaines recommandations dans le plan d'action Biodiversité.
- Préparation de termes de référence pour la mise en cohérence des textes et procédures sur l'environnement ; élaboration de textes réglementaires et d'un manuel technique sur la gestion locale sécurisée des ressources marines. Mise en œuvre : 1er semestre 2016.
- Atelier sur la comptabilisation du capital naturel (Antananarivo, décembre 2015). Objectif : définir une feuille de route pour Madagascar et les Comores pour intégrer le capital naturel dans le système national de comptabilité conformément aux Objectifs d'Aichi.
- Participation d'une délégation malgache à l'atelier régional d'échanges et de formation sur le suivi des récifs coralliens en février 2015 à Maurice : 5 Malgaches appartenant à diverses institutions se sont initiés au logiciel CRIS (coral reef information system) et ont participé à l'élaboration d'une feuille de route 2015-2017.
- Participation d'une délégation malgache, dont 3 botanistes, à une formation au logiciel BRAHMS (Botanical Research And Herbarium Management System).
- Symposium Scientifique WIOMSA : 4 jeunes scientifiques de Madagascar ont été pris en charge par le projet Biodiversité pour assister au 9e symposium scientifique de la Western Indian Ocean Marine Science Association (WIOMSA), qui s'est tenu du 26 au 31 octobre 2015 en Afrique du Sud.

- Participation d'une délégation malgache à la formation Pl@ntNet qui s'est déroulée du 12 au 14 novembre 2015 à Maurice. L'activité a pu être réalisée grâce au concours de plusieurs institutions partenaires dont le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts (MEEMF), la Faculté des Sciences de l'Université d'Antananarivo et Madagascar National Parks (MNP). Pl@ntNet est un logiciel d'identification des plantes par le mobile ou sur le web, permettant aux professionnels et amateurs de botanique de contribuer à une base de données florales d'une région, en vue d'une meilleure conservation de la biodiversité.
- Appui au réseau national de suivi des récifs coralliens pour la réalisation d'un rapport national sur l'état de santé des récifs coralliens, lui-même contribuant au rapport régional à soumettre au GCRMN.
- Atelier de regroupement et de formation du réseau récif : les membres du réseau récif Madagascar se sont rassemblés à Nosy Be du 19 au 21 septembre 2015. L'atelier a permis, entre autres, de renforcer la cohésion du réseau, de dresser un état des lieux de la situation en matière de suivi de récif à Madagascar et de réaliser des activités de formation pratique sur la collecte, la saisie et le traitement des données.

ENERGIES



La marche pour le climat à Madagascar soutenue par le projet COI-ENERGIES.

Le programme ENERGIES de la COI a soutenu l'initiative de la marche mondiale pour le climat en amont de la COP21. A cet effet, le programme a appuyé la marche pour le climat qui s'est déroulée dans la capitale malgache le 29 novembre 2015 et à laquelle ont participé plus de 200 jeunes réunis pour la conférence de la jeunesse (COY11). Cette marche a été suivie d'un grand concert qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes et a permis de sensibiliser aux enjeux du climat et faire la promotion des énergies renouvelables.

Le projet COI-ENERGIES a également lancé en juillet 2015 un appel à propositions pour le co-financement de projets de production d'énergie renouvelable. Cette composante du programme soutiendra un ou plusieurs projets de production d'énergie propre à Madagascar. Le résultat de cet appel à propositions sera connu dans le courant de l'année 2016.

Gestion durable des zones côtières

Financement d'un échange d'expertise régionale



Echange entre l'équipe du Dr Maharavo et des plongeurs de Sainte-Marie.

En juillet 2015, échange à Sainte-Marie (Madagascar) entre une équipe de plongeurs locaux et l'équipe du Dr Maharavo, biologiste malgache spécialisé en écosystèmes récifaux (Centre National pour la Recherche Océanologique). Cet échange a permis de former l'équipe de Sainte-Marie aux techniques de suivi des récifs coralliens et l'équipe du D. Maharavo en écotourisme baleinier. Ce nouveau réseau local à Sainte-Marie est maintenant raccroché au réseau régional et participe à l'élaboration du rapport régional sur l'état des récifs coralliens de la région océan Indien occidental.

Appuis aux réseaux de gestionnaires d'aires marines

Le projet a contribué au financement de la réunion annuelle du réseau malgache des Aires marines gérées localement (LLMA). Cet appui a permis de faire intervenir un plus grand nombre d'acteur et de contribuer

au renforcement de ce réseau. En octobre, en complémentarité avec le projet Biodiversité, qui a financé l'organisation de la réunion du WIOMSA (Western Indian Ocean Marine Science Association) sur le réseau régional pour le suivi des récifs coralliens, le projet GDZCOI a pris en charge la participation d'un gestionnaire des écosystèmes récifaux de Sainte-Marie. Sa participation a permis de compléter le rapport régional sur l'état des récifs coralliens avec les données de cette île.

Ile de Sainte Marie : site pilote de GIZC

Le projet a subventionné l'organisation du Festival des Baleines, fin juin 2015. À la même période, s'est tenu le premier congrès mondial sur les baleines à bosse, organisé par des acteurs saint-mariens spécialistes de l'étude de ces mammifères. Une subvention du projet a permis la contribution des acteurs des pays de la COI, ce qui a conduit à la constitution d'un réseau régional pour l'étude des mammifères marins et des accords de collaboration entre membres. Entre avril et août 2015, le projet a financé une étude de faisabilité pour l'inscription du site de Sainte-Marie en Réserve de Biosphère, en partenariat avec le comité français « Man& Biosphere ». Enfin, depuis août 2015, le projet a mis en place une assistance technique à Sainte-Marie qui travaille à la constitution de la plateforme de concertation locale.



Baleine à bosse dans le canal de Sainte-Marie

Présentation des projets cités

Biodiversité

Durée de mise en œuvre : 2014-2017
Objectifs : Promouvoir des modes de gestion efficaces, adaptés et coordonnés de la biodiversité côtière, marine et insulaire dans les Etats insulaires et côtiers de la région AfOA-OI, afin de contribuer au développement durable et à l'amélioration du niveau de vie des populations.

Financé par l'Union européenne

Energies renouvelables et efficacité énergétique

Durée de mise en œuvre : 2014-2017
Objectifs : Améliorer l'accès de nos Etats membres à des sources modernes, efficaces, fiables, diversifiées, durables et renouvelables d'énergie saine, à des prix compétitifs et ainsi contribuer au développement durable.

Financé par l'Union européenne

Gestion durable des zones côtières dans les pays de la COI

Durée de mise en œuvre : 2014-2017
Objectifs : Contribuer à la gestion durable des zones côtières en Indianocéanie, en soutenant les innovations locales et les partenariats.

ISLANDS 2

Durée de mise en œuvre : 2014-2017
Objectifs : Accélérer la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice dans la région de l'AfOA-OI.

Financé par l'Union européenne

Programme d'appui à l'Intégration régional (troisième phase)

Durée de mise en œuvre : 2014-2017

Objectifs : Soutenir et accélérer l'intégration régionale de l'AfOA-OI, notamment en vue de l'émergence d'un vaste marché régional sous l'égide de la Tripartite.



Programme régional pour la promotion de la sécurité maritime (MASE)

Durée de mise en œuvre : 2013-2018

Objectifs : Renforcer la sécurité maritime en AfOA-OI afin d'améliorer la stabilité régionale et instaurer ainsi un environnement favorable au développement économique de la région et au-delà.



SmartFish 2

Durée de mise en œuvre : 2014-2017

Objectifs : Soutenir la mise en œuvre des priorités stratégiques de pêche de la région AfOA-OI, afin de gérer et développer durablement la pêche lacustre et marine ainsi que le secteur de l'aquaculture.



Veille sanitaire

Durée de mise en œuvre : 2013-2017

Objectifs : Consolider et renforcer les capacités du réseau SEGA en élargissant son champ d'action à la surveillance en santé animale et institutionnaliser l'Unité de veille sanitaire de la COI et le réseau SEGA pour en assurer la pérennité.



Dépenses de la COI à Madagascar en 2015

En 2015, les retombées des projets de la COI à Madagascar s'élèvent à plus d'un million d'euros (voir t
Cette comptabilité indique les montants dépensés par les projets de la COI à Madagascar et au profit de
le tableau suivant n'offrent qu'un reflet partiel de l'apport réel de la COI à ses pays membres. En effet, l
long termes, ne saurait être réduite à ces seules dépenses/ Enfin, de nombreuses actions qui ne peuven

PROJET	ACTIVITES	MONTANT EN EURO	
UVS Projet Veille sanitaire	Appui direct	30 000,00	▪ Fonctionnement de la Dir ▪ Appui à la surveillance en ▪ Investigation d'épidémie
	Appui laboratoire	25 000,00	▪ Appui à la mise en place partenariat avec la fonda
	Autres	606 888,00	▪ Coût des stagiaires en ép régionaux, les matériels d conférences international ▪ Investigation d'épidémie ▪ Une partie des coûts rela » ▪ Une partie du coût d'acq Pasteur de Madagascar e ▪ Une partie du coût d'acq peut être mobilisé par les - formation spécifique - appui aux actions de - appui aux contrôles q ▪ Autres
	Total	**661 888,00**	
Sécurité maritime MASE	**Atelier**	**29 843,32**	
COI-SmartFish	Atelier	16 293,11	Conférence package, perdie
	Formation	67 769,90	2 formations
	Etudes et autres activités	141 191,93	8 études et autres
	Total	**225 254,94**	
Energies renouvelables	Etudes	24 000,00	Stragegy, legal framework
	Ateliers, conférences, évènements	22 800,00	Dont Marche pour le climat
	Total	**46 800,00**	
ISLANDS	Ateliers	56 175,27	Eco-school, concours Eco-c
	Formations	12 600,00	Eco lab
	Equipement et fonction-nement	4 881,58	Frais de fonctionnement et
	Total	**73 656,85**	
CIRC	Ateliers	17 369,13	Sécurité alimentaire, TIC
	Total	**17 369,13**	
BAD	Ateliers	29 699,69	conférence package, pdiem
	Total	**29 699,69**	

ableau).

e Madagascar (institutions publiques, prestataires de service, consultants…). Les sommes indiqués dans la valeur intrinsèque des actions mises en œuvre et de leurs effets bénéfiques pour les pays, à moyen et t être comptabilisées d'un point de vue strictement budgétaire, ne figurent pas ci-dessous.

NOTE
ection de la veille sanitaire et de la surveillance épidémiologique du ministère de la Santé
n santé animale et humaine
par les équipes locales
d'un service opérationnel en bactériologie médicale au sein de l'hôpital universitaire de Befelatanana (en tion Mérieux)
idémiologie de terrain, soit 5 stagiaires malgaches, incluant les indemnités de formation, les ateliers de communication, les stages de trois mois à l'IPM et à la CIRE Réunion, les participations aux es dont ESCAIDE et TEPHINET
par les équipes locales
tifs aux ateliers de gouvernance dont le « comité de pilotage » et le « comité technique régionale SEGA
uisition de matériel/équipement de laboratoire mobile. Ce laboratoire mobile est géré par l'Institut t peut être mobilisé par les pays membres de la COI en cas d'épidémie comme Ebola.
uisition d'équipement de protection individuel, pré-positionné à la PIROI à La Réunion. Cet équipement pays membres en cas d'épidémie
pour les vétérinaires
lutte anti-vectorielle et résistance aux insecticides
qualité externe des laboratoires nationaux
em
en collaboration avec les organisateurs de la Conférence de la jeunesse en amont de la COP21
lip, Inspired Generation et infrastructure durable, journée mondiale de l'environnement, mission, copil
achat de 2 lap top
, location

Collection

IndianOcéaniques



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Secrétariat général
3ème étage – Blue Tower
Rue de l'Institut
Ebène – Maurice
T. : (230) 402 61 00
@ : secretariat@coi-ioc.org

www.coi-ioc.org